

blèmes qui les tourmentent, et les moyens de surmonter tous les obstacles qu'elles peuvent rencontrer dans la formation intellectuelle et morale de leurs enfants.

\* \* \*

Le succès des *Quatre Livres de la Femme* s'est affirmé, non seulement en France, mais même dans les pays voisins, c'est ainsi que l'éditeur Juan Gili, de Barcelone, en a publié une traduction, fidèlement exécutée par Mlle Maria de Echarri. Un autre volume de Paul Combes : *Le Problème du Bonheur*, a été également publié en espagnol à la même librairie.

— L'ÉTAT MODERNE ET LA NEUTRALITÉ SCOLAIRE, par Georges FONSEGRIVE, 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (n° 554). Prix 0 fr. 60. BLOUD et Cie, édit., 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI\*).

L'Etat moderne, dont l'instituteur est l'organe, est-il qualifié pour donner une éducation morale? Le doit-il et le peut-il? Tel est le grave problème que M. Fonsegrive s'efforce d'élucider. Il est superflu de dire que l'éminent philosophe se tient ici dans le domaine des idées, en dehors de tout parti pris, qu'il fait appel à la seule logique. Son verdict n'en est pas moins négatif en ce qui concerne la question posée. Car il établit « l'incompétence spirituelle » de l'Etat. L'Etat a pour tâche de protéger et de promouvoir tout ce qui est d'ordre économique et matériel, mais, en dehors de ce domaine, il n'a aucune autorité, il doit laisser, hors de ses prises, tout le spirituel. Si l'on veut maintenir les droits moraux de la famille et de l'Eglise, il n'y a donc qu'une tactique à suivre: accepter le fait de la neutralité, de la laïcisation et voir nettement ce qu'il contient, à savoir: 1° l'aveu de l'impuissance de l'Etat en matière éducative; 2° enfermer l'Etat dans son incompétence reconnue; 3° tirer de cette incompétence tous les fruits de liberté dont elle contient le germe. Telle est la conclusion de l'auteur. Il appartient aux catholiques de la méditer et d'établir sur ces fortes bases le programme de leurs justes revendications.